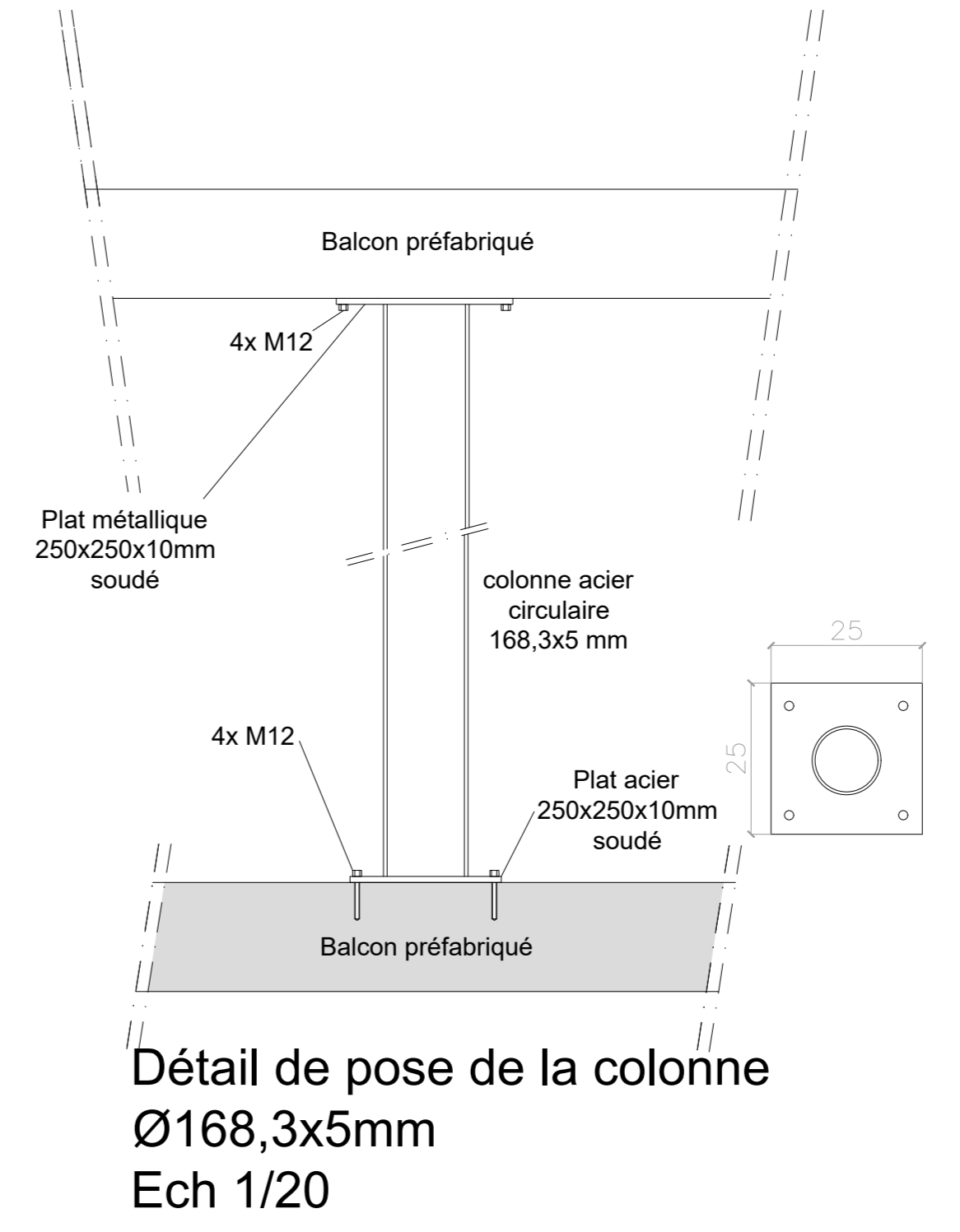
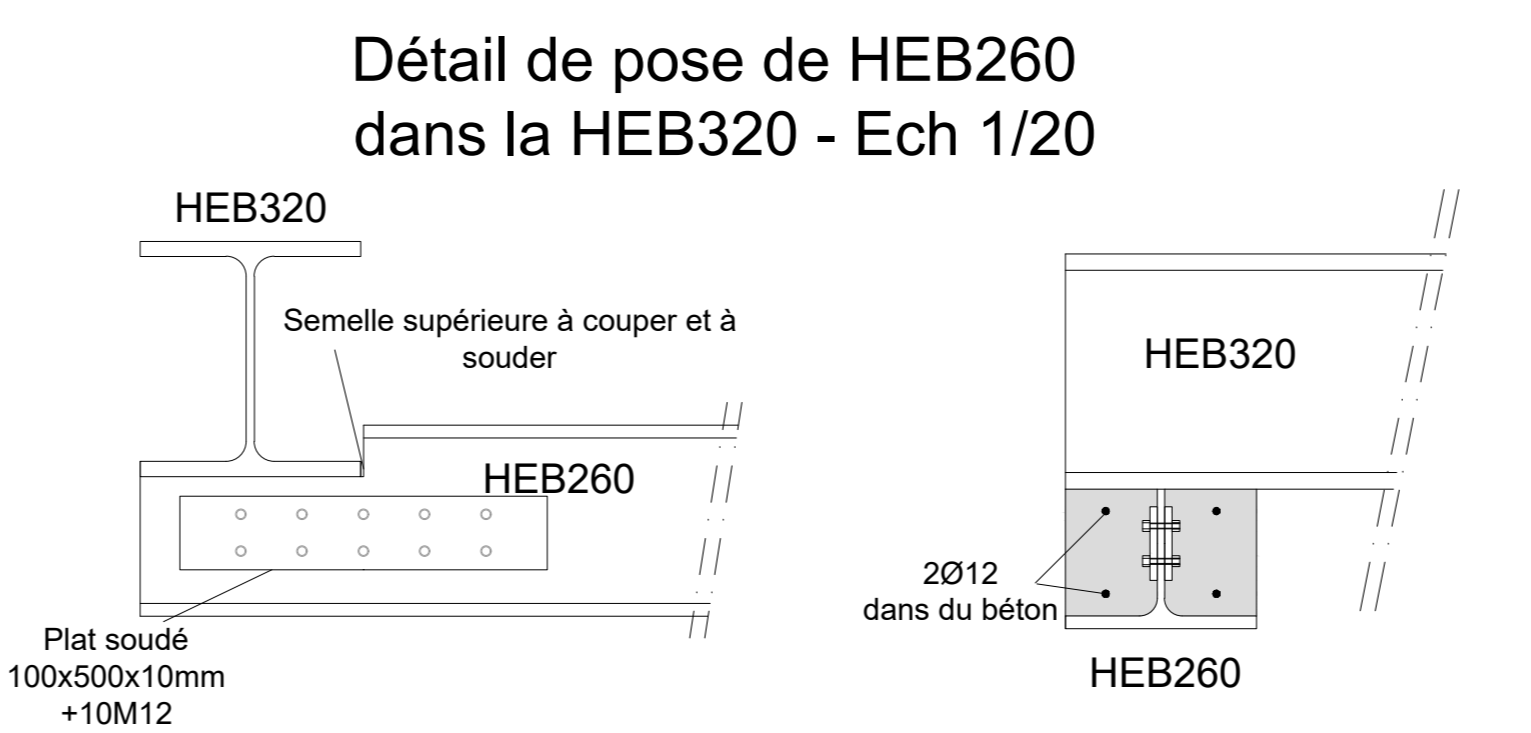
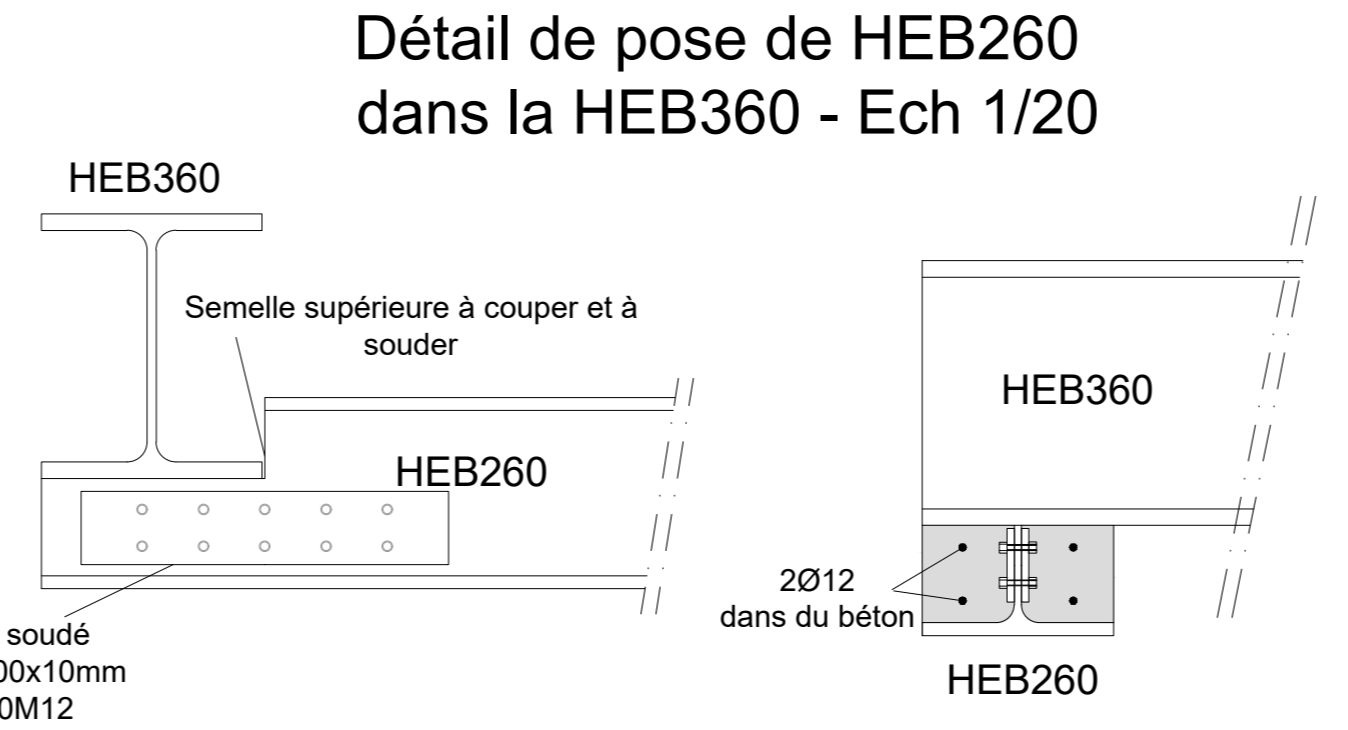
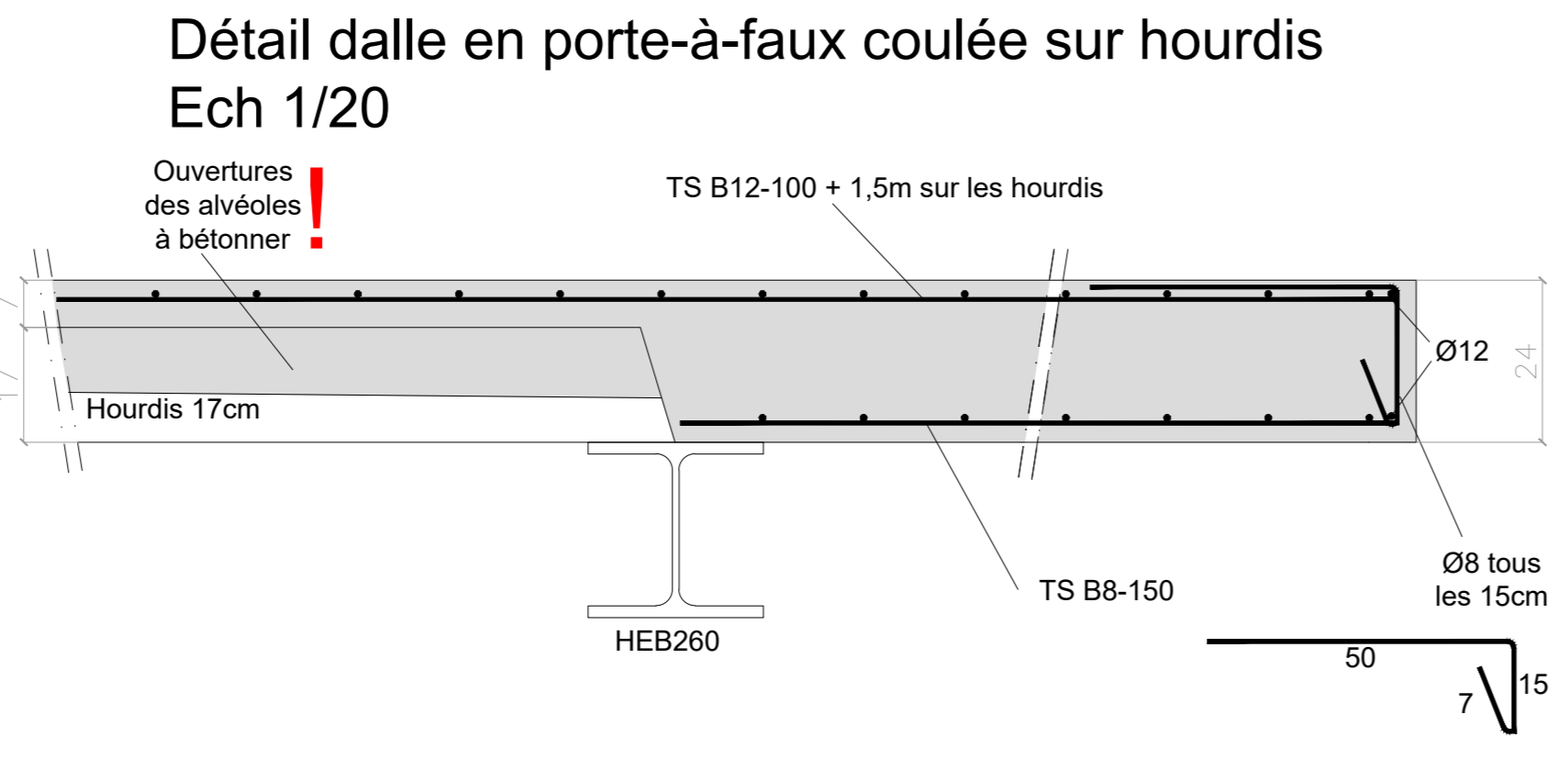
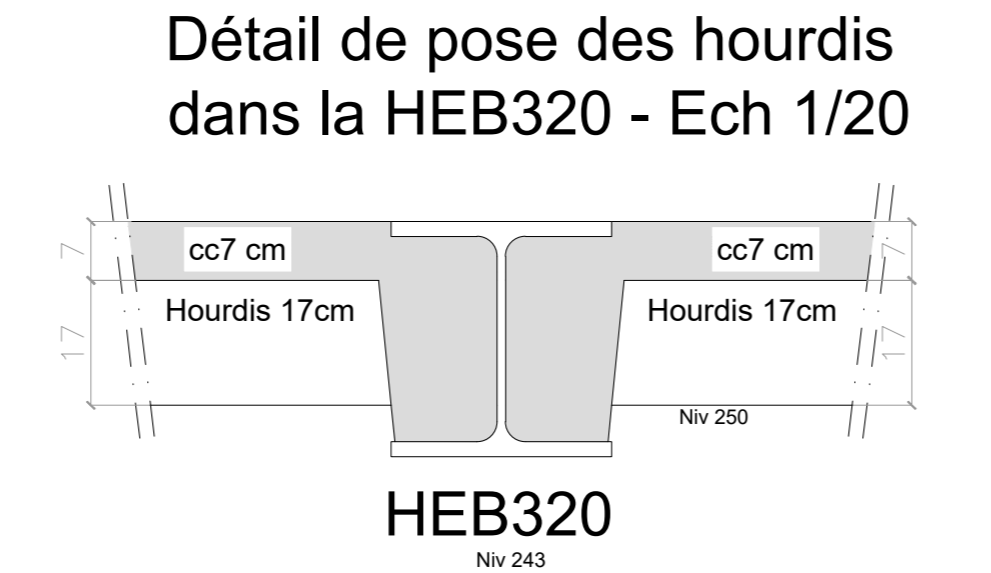
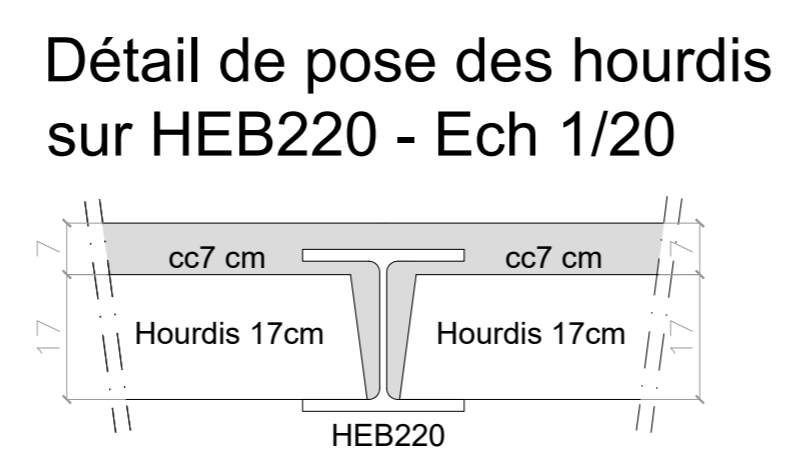
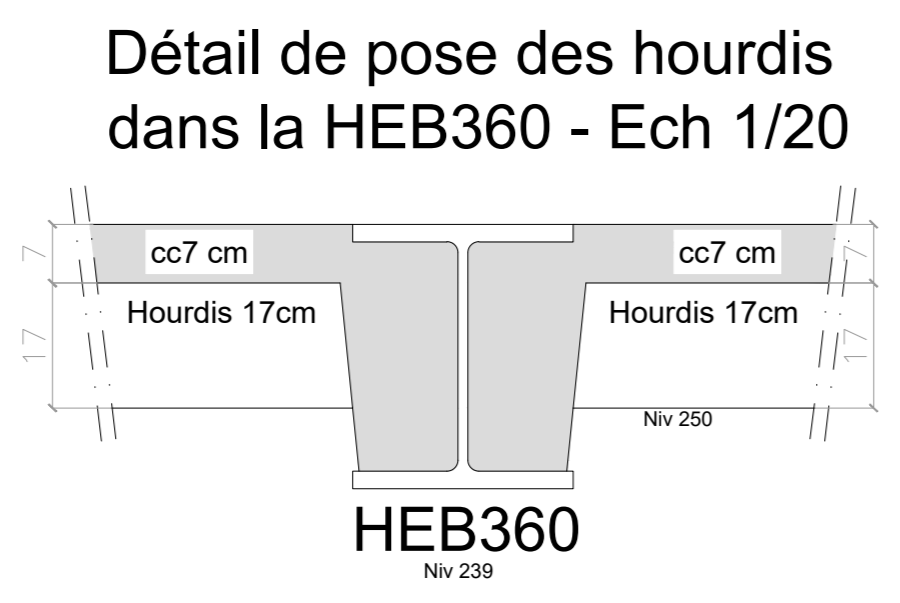
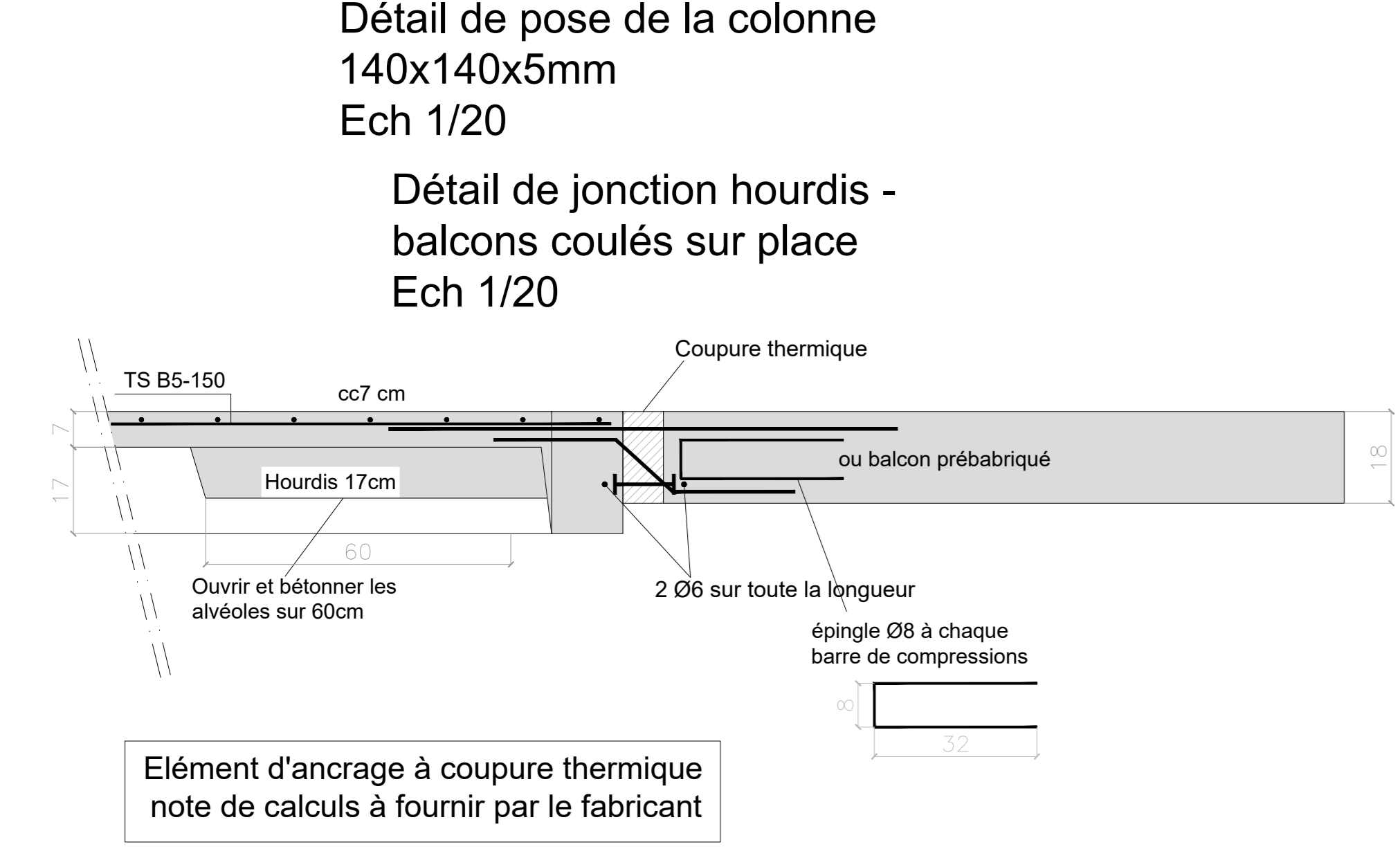
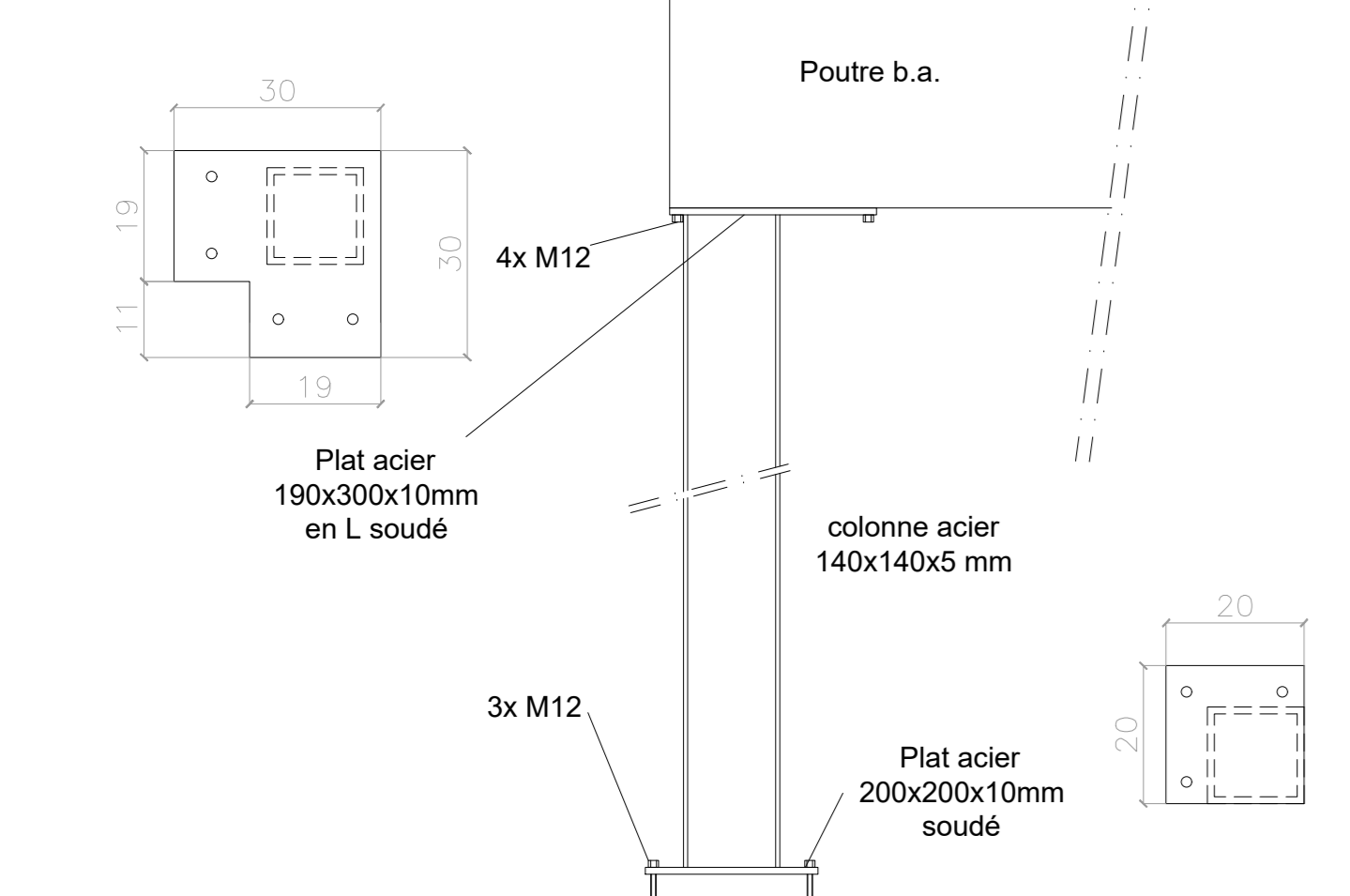
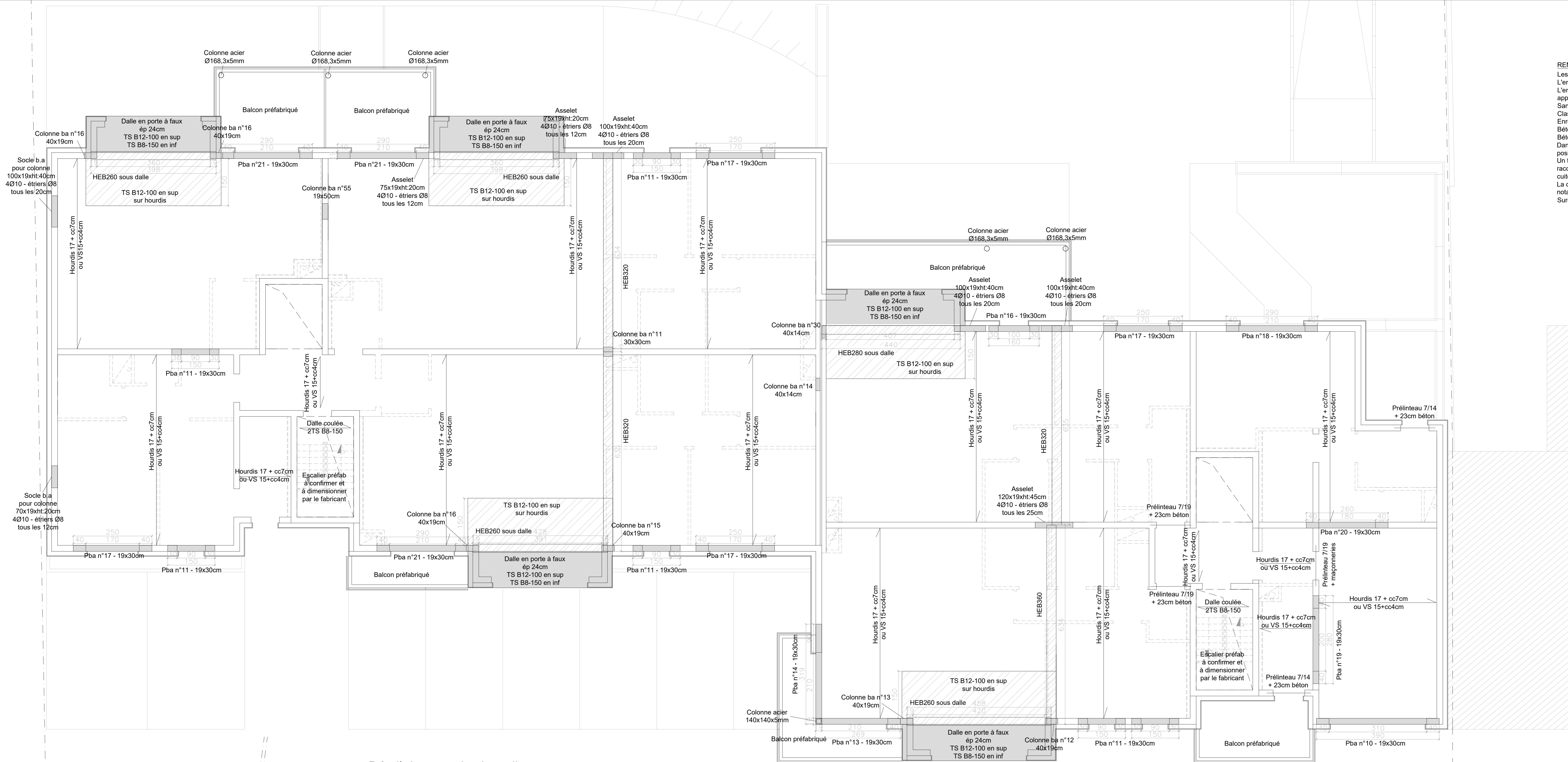


REMARQUES IMPORTANTES:
 Les dimensions entourées sont modifiées par rapport aux plans d'architecture.
 L'entrepreneur doit fournir le plan de pose des hourdis à l'ingénieur pour approbation écrite.
 L'entrepreneur doit fournir la fiche technique des linteaux préfabriqués à l'ingénieur pour approbation écrite.
 Sans ces approbations, l'entrepreneur en assumera l'entière responsabilité.
 Classe de mortier minimale: M12 (12N/mm²)
 Enrobage des aciers minimum 30mm
 Béton pour chape de compression C30/37 + TS B5-150 Aciers BE500
 Béton de structure C25/30 Aciers BE500
 Dans le cas de maçonnerie en blocs de béton cellulaire, les détails techniques et le positionnement des Murfor doivent respecter la documentation technique du fabricant.
 Un treillis synthétique (glix ou similaire) devra être placé dans le plâtrage à tous les raccords de matériaux différents (poutrelles, asselets, cloisons plâtre - blocs béton ou terre cuite...)
 La coordination des plans de stabilité avec les autres techniques incombe à l'architecte, notamment concernant les dimensions et positions des trémies.
 Surcharge à considérer pour les hourdis: 200kg/m² (logement) + 350kg/mL (cloisons)

NB: les murs et les cloisons non porteuses ne doivent pas être resserrés contre les hourdis en partie supérieure
 NB: les linteaux préfabriqués peuvent être employés uniquement pour les baies sans annotation

Baie pallere ouverte sur toute la largeur
 Dimensions de la trémie et hauteur des linteaux (2,25m) à confirmer par l'ascensiste
 Un tas de blocs de béton pleins à prévoir à mi-hauteur entre étage pour fixation des rails + repérage
 Poutre de ceinture n.a. ou blocs de béton pleins à tous les étages pour les fixations des guides de l'ascenseur (position à confirmer par l'ascensiste)



Élément d'ancrage à coupure thermique
 note de calculs à fournir par le fabricant

MAITRE DE L'OUVRAGE			
STABILITE		Bureau d'Ingénieurs MEDICI sprl Techniques spéciales et stabilité du bâtiment 24, rue de l'Épinette 7301 Hornu Tél: 065/79.57.25 - GSM: 0476/32.02.05 www.bureaumedici.be - info@bureaumedici.be	
ARCHITECTE			
OBJET		Construction d'un immeuble de 19 appartements	
Adresse du chantier:			
OBJET DU PLAN		STABILITE	
Couvrant étage +2			
DOSSIER:	PLAN N°:	ECHELLE	SIGNATURE
D10000	ST4	1/100 1/20	Ingénieur stabilité, Ir. Ph. MEDICI
INDICE	DATE	OBJET/MODIFICATIONS	
0	20/08/19	Première diffusion	